

~~~~~

# LE GUIDE POUR FAIRE DU PLAIDOYER SUR TON CAMPUS

~~~~~



SOMMAIRE




INTRODUCTION	3
PARTIE 1 - IDENTIFICATION DU PROBLÈME À RÉSOUDRE, VOTRE OBJECTIF “RÊVÉ”	5
PARTIE 2 - DÉFINITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	7
PARTIE 3 - ANALYSE CONTEXTUELLE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ET DE VOTRE ÉCOSYSTÈME	8
PARTIE 4 - ELABORATION DU PLAN D’ACTION	15
PARTIE 5 - LA COMMUNICATION	19
PARTIE 6 - LANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER	24
PARTIE 7 - RESTITUTION DE L’ACTION ET ÉVALUATION	26

ANNEXES

Annexe 1 : Campagne de plaidoyer co-portée par le RESES :
Organisation d’une journée / Semaine « Make Our Lessons Green Again »

Annexe 2 : Bases juridiques entérinant l’intégration des enjeux
écologiques et solidaires dans les formations

Annexe 3 : Outils mobilisables pour un plaidoyer en faveur de
l’intégration des enjeux écologiques et solidaires dans les formations



INTRODUCTION

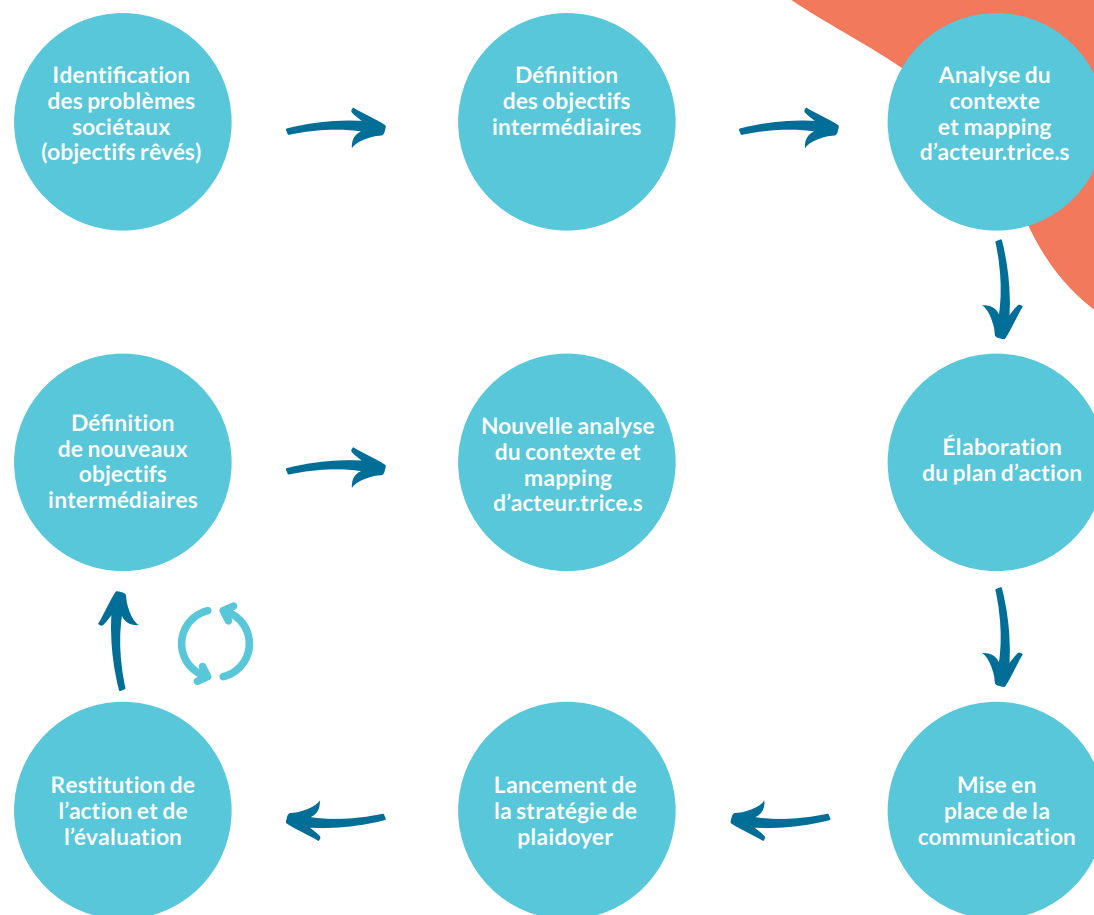
Le plaidoyer est un terme de plus en plus utilisé qui cache une définition plus complexe qu'il n'y paraît. Ce terme peut être utilisé pour parler du message que l'on porte, de l'objectif que l'on veut atteindre ou des moyens utilisés. Le plaidoyer, c'est tout ça et plus encore !

On peut néanmoins en apporter la définition globale suivante : le plaidoyer consiste à influencer les lieux de pouvoir et de décisions en vue d'obtenir des changements durables de politiques ou de pratiques dans l'objectif de défendre le "bien commun", "l'intérêt collectif".

Au sein de notre société, **le plaidoyer est donc un outil indispensable** au changement. Permettre aux citoyen.ne.s de s'approprier les techniques de plaidoyer, c'est leur donner les clés de la démocratie et de l'influence sur les politiques (politiques, au sens de choix des décideur.euse.s, qu'il.elles.s soient gouvernementaux, académiques, du monde de l'entreprise ou même associatifs) qui les concernent. En effet, les processus de décision sont devenus si complexes, que les parties prenantes n'ont pas toujours les clés pour participer, alors même qu'elles en ont le droit et la légitimité.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER SONT LES SUIVANTES :

1. Identification du ou des problèmes sociétaux que l'on souhaite résoudre (objectifs rêvés)
2. Définition des objectifs intermédiaires
3. Analyse du contexte et mapping d'acteur.trice.s
4. Elaboration du plan d'action
5. Mise en place de la communication
6. Lancement de la stratégie de plaidoyer
7. Restitution de l'action et l'évaluation



Lorsque l'on se lance dans un processus de plaidoyer (et on le fait parfois sans s'en rendre compte), il est important de savoir qu'il s'agit de stratégies de long terme dont les objectifs sont rarement atteignables dès le début.

La mise en application d'une stratégie de plaidoyer peut être déroutante. Par où commencer ? Quelles actions mettre en place ? Dans quel ordre ? A qui s'adresser et comment ?

Ce guide vous donne les clés de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer au sein de votre établissement d'enseignement supérieur. Il est axé sur un plaidoyer en faveur de l'intégration des enjeux écologiques et solidaires dans les formations des universités mais peut tout à fait être utilisé à d'autres fins. Il pourra, par exemple, vous être utile si vous souhaitez influencer le

fonctionnement de votre établissement afin qu'il devienne exemplaire : efficacité énergétique sur le campus, économie circulaire, alimentation responsable, pollution lumineuse, numérique responsable, etc. Pour ces sujets, vous trouverez du contenu dans nos guides qui peuvent alimenter l'argumentaire de votre plaidoyer.

Chaque partie théorique de ce guide est illustrée par une mise en application dans laquelle vous êtes mis.e.s dans la peau d'une association étudiante qui mène une stratégie de plaidoyer dans son université en s'appuyant sur ce guide.

A la fin de chaque partie vous trouverez également un encart vous indiquant comment le RESES peut vous aider dans votre processus.

1

IDENTIFICATION DU PROBLÈME À RÉSOUDRE, VOTRE OBJECTIF “RÊVÉ”

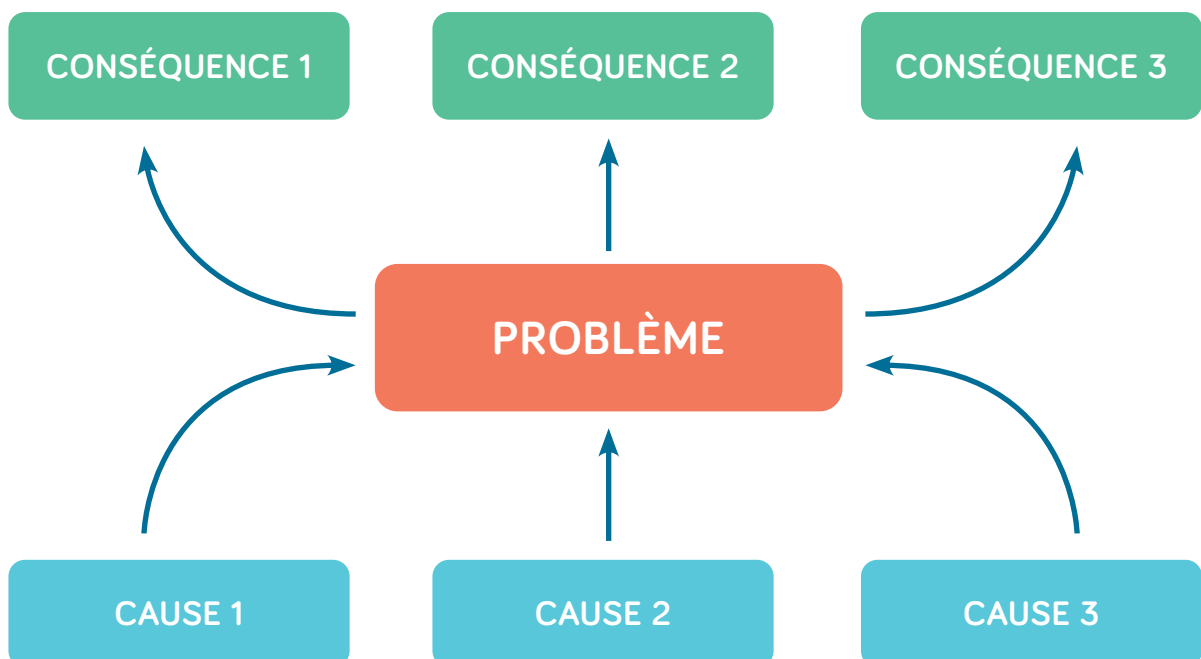


DÉFINITION DES OBJECTIFS

Durant cette étape, vous devez formuler vos objectifs finaux. Il s’agit de vos objectifs “rêvés”, c’est-à-dire les objectifs que vous aimeriez atteindre si tout était possible et si vous ne rencontriez pas d’obstacle (refus, hésitation ou contestation). Ici, il s’agit des objectifs à atteindre sur le long terme.

Plus tard dans l’élaboration de votre stratégie de plaidoyer, vous devrez définir les objectifs intermédiaires, c’est-à-dire les objectifs qui vous permettront d’atteindre vos objectifs “rêvés”.

Afin d’analyser concrètement les problèmes sociétaux que vous souhaitez résoudre, il est pertinent d’analyser le contexte global. Pour cela, vous pouvez réaliser un arbre des causes et des conséquences :



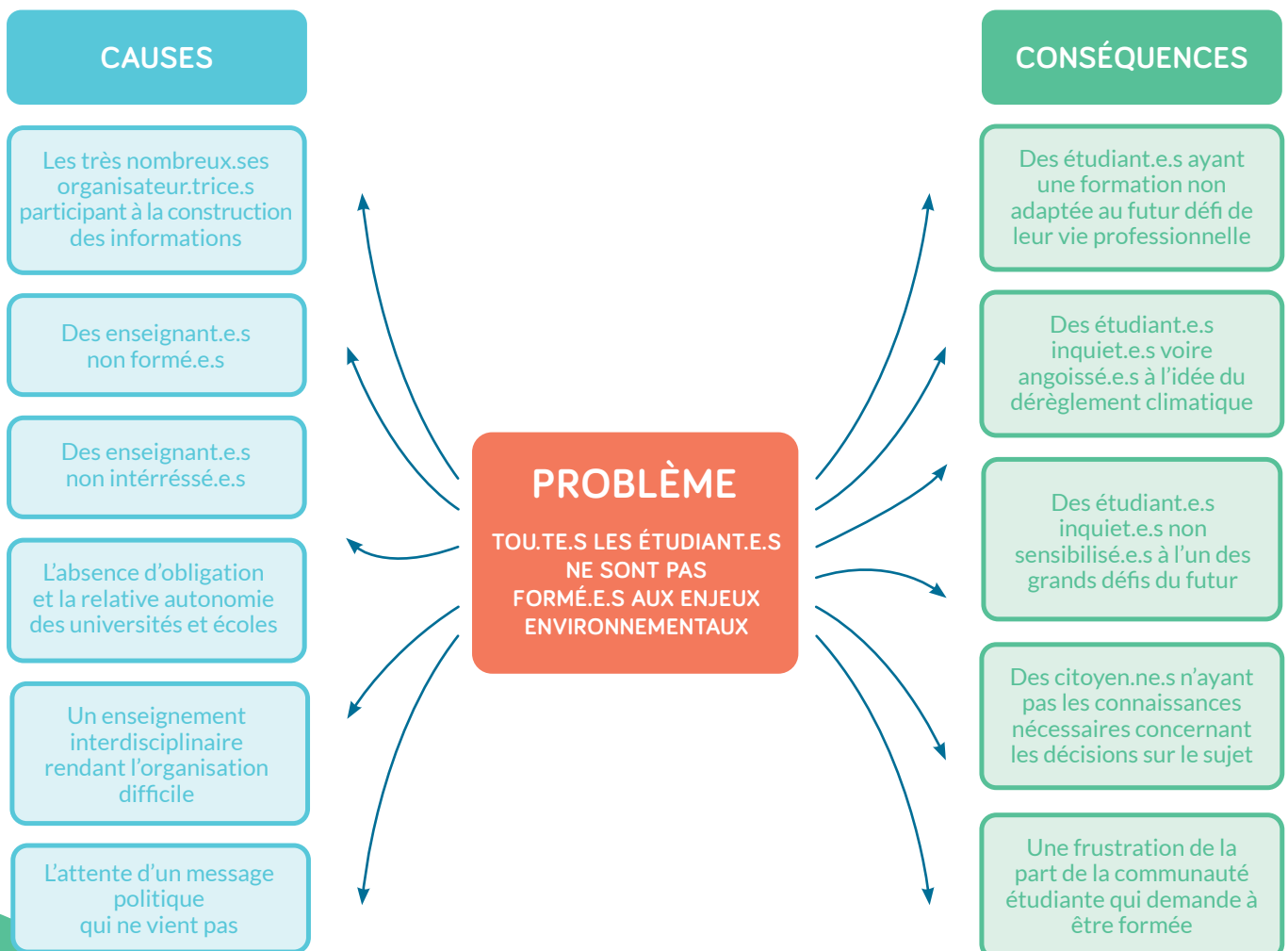


MISE EN APPLICATION

Nous avons analysé le contexte global grâce à un arbre des causes et des conséquences :

Après avoir analysé le contexte global, nous avons identifié le problème sociétal que nous souhaitons résoudre : donner des clés aux citoyen.ne.s pour faire face aux enjeux du dérèglement climatique.

Pour ce faire, nous souhaitons que tou.te.s les étudiant.e.s de notre université soient formé.e.s aux enjeux écologiques et solidaires. Or, nous remarquons que peu d'entre eux.elles le sont effectivement. Nous souhaitons donc intégrer ces enjeux dans toutes les formations, sous la forme d'un socle commun de connaissances et de compétences, mais aussi de manière transversale pour toutes les disciplines, afin que 100% d'étudiant.e.s soient formé.e.s, quel que soit leur cursus, leur âge et leur niveau d'étude.



2

DÉFINITION DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Comme évoqué, le plaidoyer est un processus qui se pense et se déroule sur le long terme. Dans l'étape précédente, vous avez identifié le ou les problèmes que vous souhaitez résoudre. Pour atteindre cet objectif "rêvé", vous devez définir des objectifs intermédiaires réalisables. Ces objectifs doivent être SMART car ce sont les objectifs sur lesquels vous communiquerez avec les différentes parties prenantes.

SMART

S

SPÉCIFIQUES
définis clairement, précis

M

MESURABLES
possibilité de les mesurer
quantitativement
et/ou qualitativement

A

ATTEIGNABLES
réalistes en fonction des capacités
de votre association

R

RÉALISABLES
possibles à mettre en place
dans le contexte actuel

DÉFINIS DANS LE T

EMPS
atteignables à court-moyen terme



COMMENT LE RESES PEUT-IL M'AIDER ?

Le RESES peut :

- vous donner un avis sur la faisabilité ou la spécificité de vos objectifs.
- vous fournir des chiffres et des éléments de réflexion de la [Consultation Nationale Etudiante \(p.72-73\)](#).



MISE EN APPLICATION

Notre sujet est la formation des étudiant.e.s sur les enjeux écologiques et solidaires dans notre université. De ce sujet découle plusieurs objectifs.

1. Sensibilisation du plus grand nombre : mise en place dès la prochaine rentrée et à chaque début d'année, d'un événement sous forme de formations/conférences ouvertes à tou.te.s sur les enjeux écologiques et solidaires.

2. Bases obligatoires pour tou.te.s : mise en place, dans un UFR d'un tronc commun transversal au niveau de la licence de 15h sur les enjeux écologiques et solidaires, au niveau de la Licence 1, avant l'année 2023.

3. La formation de la moitié des enseignant.e.s par leurs pairs sur ces enjeux d'ici l'année 2022.

3

ANALYSE CONTEXTUELLE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ET DE VOTRE ÉCOSYSTÈME

L'analyse contextuelle de votre établissement est une étape cruciale. En effet, avoir une connaissance fine du contexte permet une élaboration plus approfondie de la stratégie et du plan d'action ainsi qu'une diminution du risque d'essoufflement du projet.

ANALYSE DU CONTEXTE

ANALYSE SECTORIELLE :

Les établissements d'enseignement supérieur sont sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), mais ils peuvent également avoir une double tutelle : Ministère de la Santé, de l'Agriculture, de l'Économie, de la Transition Écologique. Quoi qu'il en soit, ils jouissent d'une certaine autonomie :

● **Autonomie administrative :**

les universités et unités de formation et de recherche (UFR) sont administrées par un conseil élu et sont dirigées par un.e président.e et par des directeur.rice.s eux.elles-mêmes élu.e.s.

● **Autonomie pédagogique :**

les universités déterminent librement les modalités d'enseignement, de contrôle des connaissances et du contenu de leurs programmes.

● **Autonomie financière :**

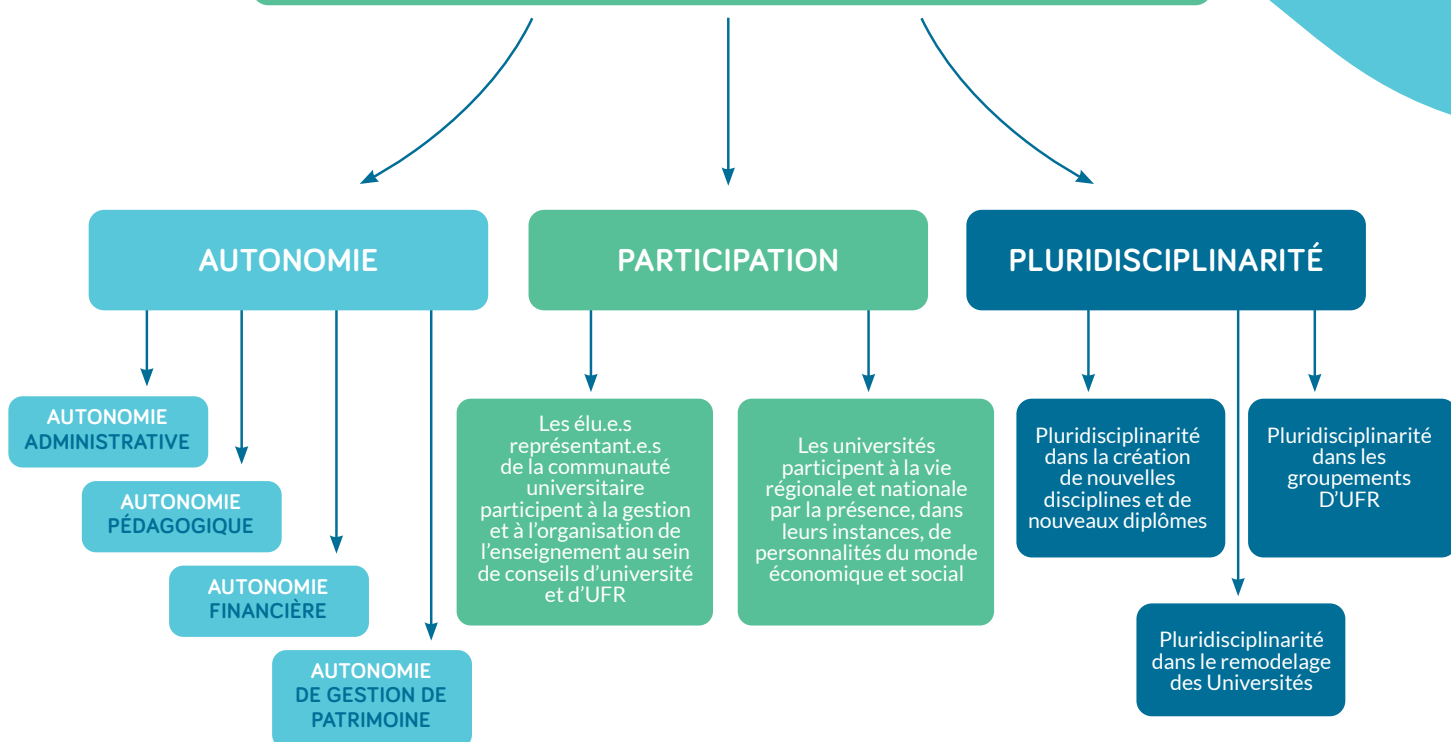
l'autonomie financière des universités a été mise en place par la loi Faure de 1968. Les établissements disposent de dotations budgétaires affectées par l'Etat mais également de ressources propres d'origine privée ou publique.

● **Autonomie dans leur gestion du patrimoine :**

les universités peuvent construire une véritable stratégie immobilière de site.

L'enseignement supérieur est assuré par des établissements d'enseignement publics nationaux : les EPSCP (Établissements Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel) dépendent de l'État. Leur organisation est fixée par la loi et obéit à trois grands principes : autonomie, participation et pluridisciplinarité.

LES 3 GRANDS PRINCIPES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Brochure Établissement Supérieur, structure et fonctionnement, par l'Association Nationale des Responsables de Formation des Établissements d'Enseignement Supérieur « PARFAIRE », édition revue et corrigée avril 2021.

ANALYSE POLITIQUE :

Quelle est la position de la présidence sur cette question ? Quelle est la position des responsables de votre sujet (responsable du patrimoine, responsable DDRS etc.) sur la question ? Quelles sont les positions des élu.e.s étudiant.e.s. ? Quelle est la position du réseau des Président.e.s des Universités (Conférence des Présidents d'Université) ?

ANALYSE LÉGISLATIVE :

Que dit la Constitution française ou les textes du bloc de constitutionnalité (Constitution française, préambule de la Constitution de 1946, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Charte de l'environnement) à ce sujet ? Y a-t-il une loi, des articles du code de l'éducation, un règlement, un décret ou une circulaire sur votre sujet ? Si oui, que dit-elle ? Que dit le règlement intérieur de votre établissement ? Votre établissement a-t-il une charte sur votre sujet ?

ANALYSE DE LA POSITION DE L'ADMINISTRATION :

Est-ce que l'administration de votre établissement a conscience des problématiques soulevées par votre stratégie de plaidoyer ?

Quelle est sa position face à ces problématiques (en ayant en tête que l'administration suit en règle les directives de l'organe dirigeant de l'établissement, avec plus ou moins de motivation) ? Y a-t-il un service dédié à vos problématiques ? Si oui, quelle est son efficacité ?

● **Analyse et état des lieux des pratiques existantes en fonction de vos objectifs de plaidoyer :**

Qu'est-ce qui a déjà été fait ? Qu'est-ce qui a fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

● **Analyse sociologique :**

Quelle est la position dominante des étudiant.e.s sur cette question ? (S'aider de la Consultation Nationale Etudiante) Quelle est la position du personnel, des enseignant.e.s et du réseau alumni ?

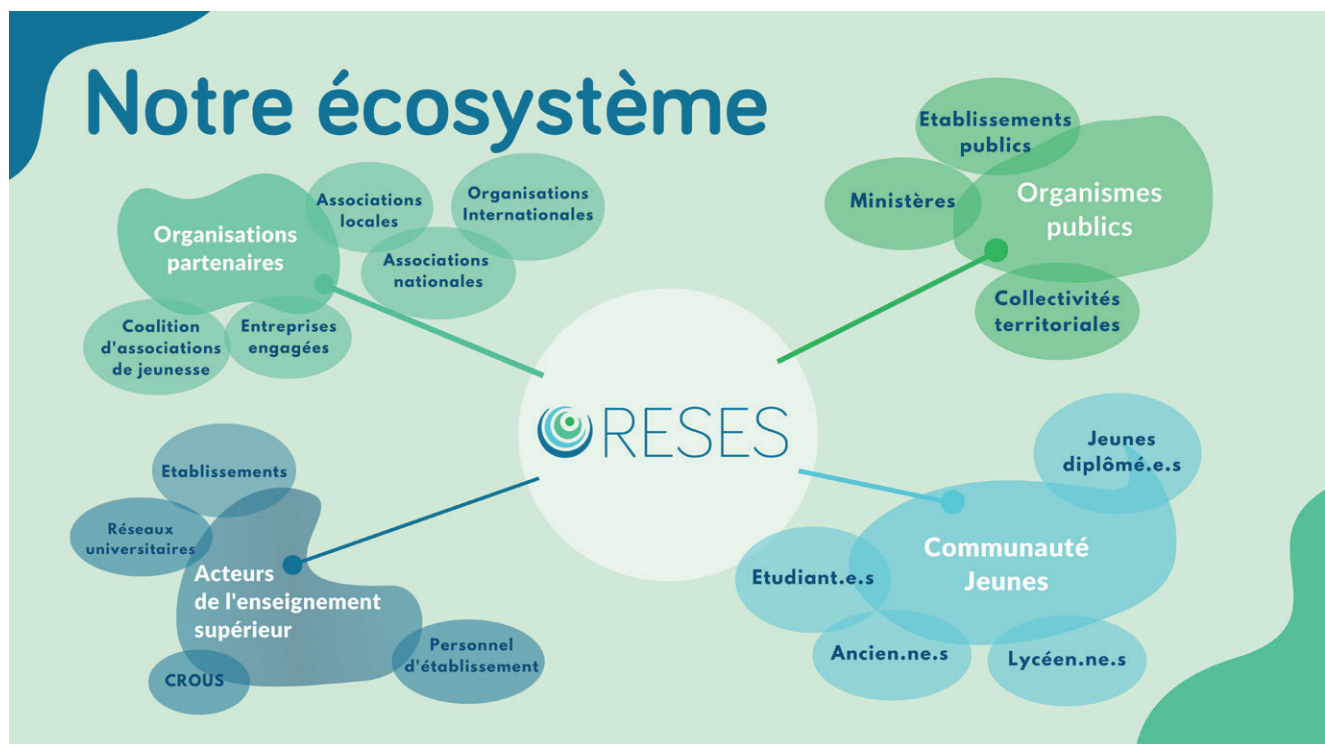
● **Analyse économique :**

Votre établissement a-t-il les moyens financiers pour s'engager dans le changement que vous demandez ? Y a-t-il un budget ou une structure allouée aux changements que vous demandez (FSDIE, CROUS, CVEC)¹ ? Si ce n'est pas le cas, existe-il des appels à projets pour financer des enseignements ou des formations ?

● **Analyse de l'écosystème**

Qui s'intéressera de près ou de loin à votre action de plaidoyer ? Faire une cartographie peut aider.

Exemple :



NB : Ce graphique ne nomme pas précisément les acteur.trice.s de l'écosystème du RESES et n'indique pas la capacité à influencer, de manière positive ou négative, ces acteur.trice.s sur notre problématique.

CHOISIR VOS CIBLES

La cartographie des acteur.trice.s clés permet de mettre en lumière les acteur.trice.s accessibles qui jouent un rôle dans les décisions relatives à votre problématique. Il faut donc identifier plusieurs cibles et construire la stratégie de plaidoyer autour d'elle(s).

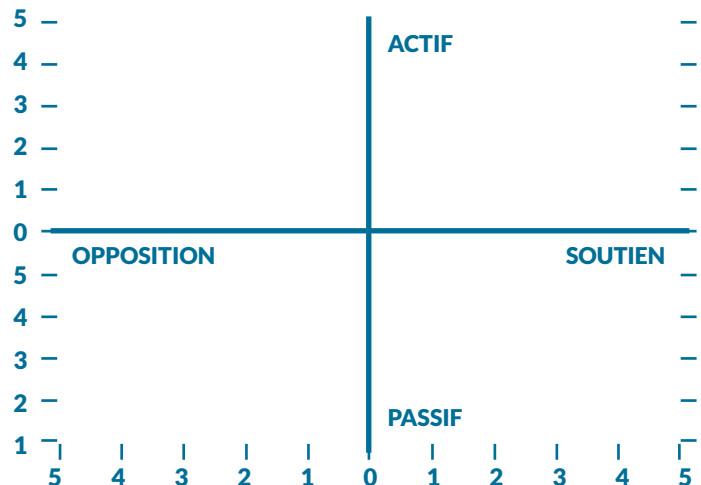
¹FSDIE Fond de Solidarité au Développement des Initiatives Etudiantes permet de soutenir financièrement des projets culturels, citoyens ou sportifs individuels ou associatifs ; CROUS Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires ; CVEC Contribution à la Vie Etudiante et de Campus permet de soutenir financièrement des projets d'étudiant.e.s



**QUI PEUT VOUS AIDER
À INFLUENCER CETTE CIBLE ?**

**ET, AU CONTRAIRE, QUI
S'OPPOSERA À VOTRE
STRATÉGIE EN INFLUENÇANT
CETTE CIBLE AVEC UN
DISCOURS CONTRAIRE
AU VOTRE ?**

Faire une cartographie d'influence peut aider.
En voici un exemple :



ACTIF / PASSIF

Cette donnée vise à identifier dans quelle mesure un.e acteur.trice a joué / joue un rôle dans votre plaidoyer / sur votre sujet.

SOUTIEN / OPPOSITION

Cette donnée vise à identifier les acteur.trice.s qui ont une position favorable ou opposée à votre plaidoyer.

En analysant cette cartographie vous pourrez déterminer qui sont les acteur.trice.s les plus pertinent.e.s, c'est-à-dire les acteur.trice.s actif.ve.s qui soutiennent votre plaidoyer.

Quelques exemples d'acteur.trice.s pertinent.e.s : d'autres associations étudiantes notamment des associations représentatives d'étudiant.e.s, les enseignant.e.s intéressé.e.s, les Vice-Président.e.s étudiant.e.s, le.la responsable DD&RS de votre établissement, des Vice-président.e.s DD&RS.



MISE EN APPLICATION

Voici les acteur.trice.s les plus important.e.s selon un rapport du Shift Project sur le sujet d'une formation prenant en compte les enjeux écologiques et solidaires :

- Les enseignant.e.s, première force de proposition
- Les responsables DD&RS, agent.e.s de changement au sein des établissements
- Des étudiant.e.s demandeur.euse.s et proactif.ve.s
- La direction d'établissement, un soutien nécessaire

Notre association s'inscrit dans le contexte suivant :

ANALYSE POLITIQUE :

La position "politique" de la présidence de l'établissement a un impact sur la transition écologique de notre établissement. Les élu.e.s étudiant.e.s semblent également favorables à plus d'action sur ce sujet. Cependant, les obstacles restent nombreux pour chaque changement, même les plus petits (lenteur administrative, enseignant.e.s réticent.e.s, difficile mobilisation des étudiant.e.s sur ce sujet...)



MISE EN APPLICATION

ANALYSE LÉGISLATIVE :

Article 8 de la Charte de l'environnement :
"L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte". Cet article a valeur constitutionnelle car la Charte de l'environnement est présente dans le bloc de constitutionnalité.

L'article 55 de la loi Grenelle 1 (2009) dispose que "les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un "Plan vert" pour les campus", mais la mise en œuvre de cette stratégie n'est pas contraignante ; l'article L123-2 du Code de l'éducation dispose que le service public de l'enseignement supérieur contribue "à la réalisation d'une politique de l'emploi prenant en compte les besoins économiques, sociaux, environnementaux et culturels et leur évolution prévisible" ; l'article L123-3 du Code de l'éducation dispose que la recherche scientifique et technologique repose sur le développement des "politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable" ; l'article 180 de la Loi pour la transition énergétique et la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 indique que les établissements d'enseignement supérieur doivent adapter leur formation aux nouveaux besoins de compétences dans le domaine de l'énergie. Ces articles ont valeur législative.

Selon le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), tous les diplômés de l'enseignement supérieur doivent délivrer un minimum de connaissances et de compétences sur les enjeux de développement durable et de la transition énergétique. Il s'agit d'un avis qui n'a pas valeur législative mais qui peut influencer les nouvelles législations.

ANALYSE DE LA POSITION DE L'ADMINISTRATION :

La position "politique" du/de la président.e de l'université a un fort impact sur les priorités de l'administration. En effet, si la présidence a une position politique favorable à l'intégration des enjeux écologiques et solidaires dans les formations, l'administration aura tendance à avoir une position similaire. Cependant, la motivation du personnel administratif est indispensable à l'avancement du projet et dans notre cas la responsable DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) semble réticente et peu motivée aux changements des plaquettes de formation. Cela risque de ralentir la stratégie de plaidoyer.

ANALYSE DU CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES EXISTANTES EN FONCTION DE LA THÉMATIQUE DE NOTRE PLAIDOYER :

Il est possible de faire un état des lieux des pratiques notamment concernant l'intégration des enjeux écologiques et solidaires dans les formations grâce à un outil proposé par le collectif Pour un Réveil Écologique. Dans notre Université, les cours dédiés uniquement aux enjeux écologiques et solidaires ne sont pas nombreux et n'existent souvent qu'au niveau master.

ANALYSE SOCIOLOGIQUE :

Selon la Consultation Nationale Étudiante, 52% des étudiant.e.s ne s'estiment pas assez, voire pas du tout, formé.e.s aux enjeux environnementaux et 65% estiment que tous les cursus doivent les intégrer.

Si nous en avons les moyens, nous lancerons une consultation sur notre campus. À noter qu'il est possible pour le RESES d'extraire les résultats de la Consultation Nationale Étudiante spécifiquement pour votre établissement.

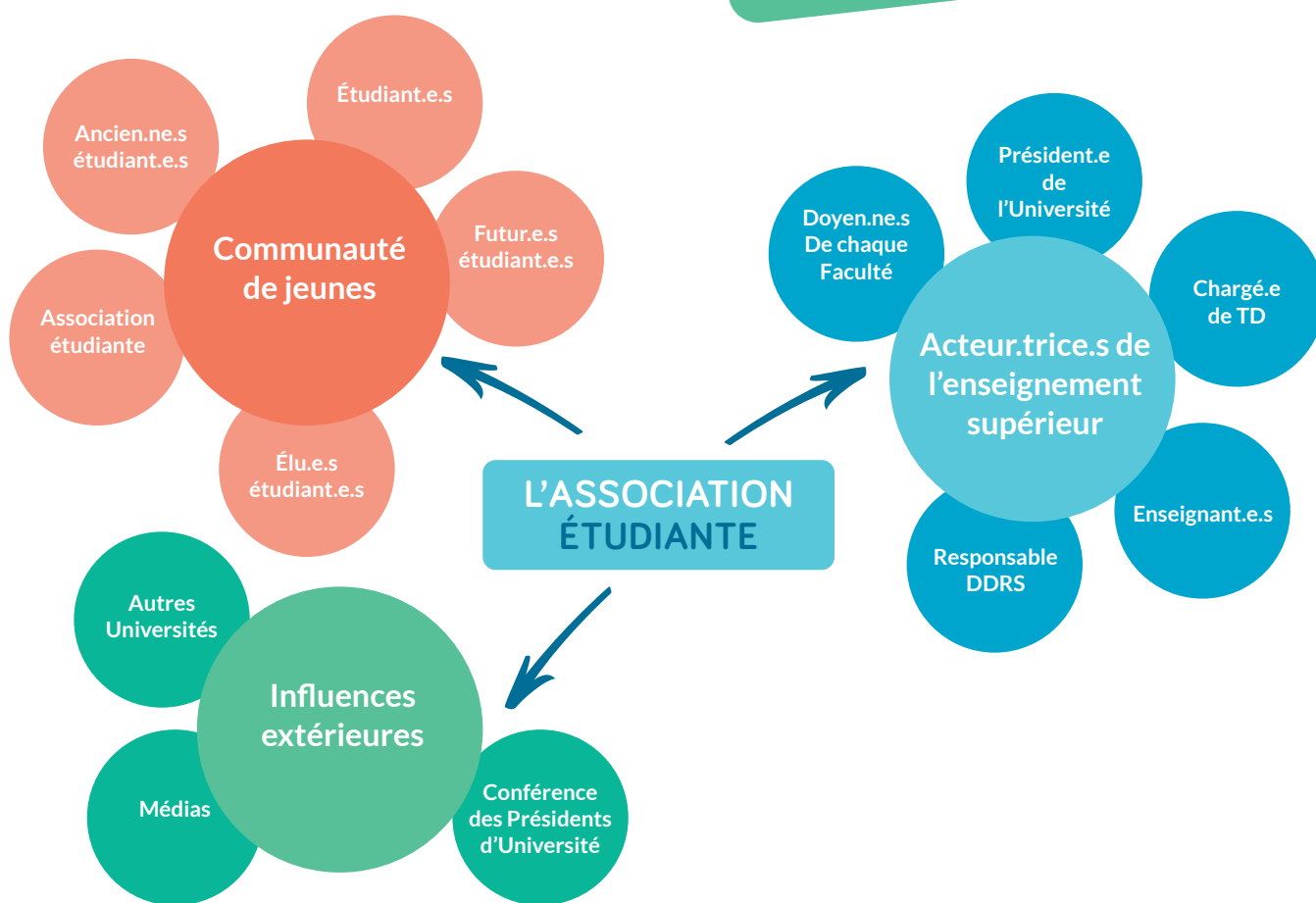
ANALYSE ÉCONOMIQUE :

Au sein de notre université, il existe la CVEC qui permet de financer de nombreuses initiatives étudiantes et qui pourrait potentiellement financer notre projet plaidoyer.

De plus, au regard de notre sujet, notre association s'inscrit dans l'écosystème suivant :



MISE EN APPLICATION



Afin de nous aider à analyser le contexte, nous avons schématisé l'organisation des Universités :

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)
 > Organe politique et financier de l'Université
 > Approuve toutes les décisions de la CFVU et de la CR par le biais de procès-verbaux
 > Vote le budget

CONSEIL ACADÉMIQUE

COMMISSION FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)

> Vote et débat de tout ce qui touche à la formation et à la vie étudiante (innovation pédagogique, maquette, projets étudiants)

COMMISSION RECHERCHE (CR)

> Vote et débat de tout ce qui est relatif à la recherche, aux doctorant.e.s et au laboratoire de recherche.

Unité de formation et de recherche (UFR)

Conseil UFR

Unité de formation et de recherche (UFR)

Conseil UFR

Unité de formation et de recherche (UFR)

Conseil UFR

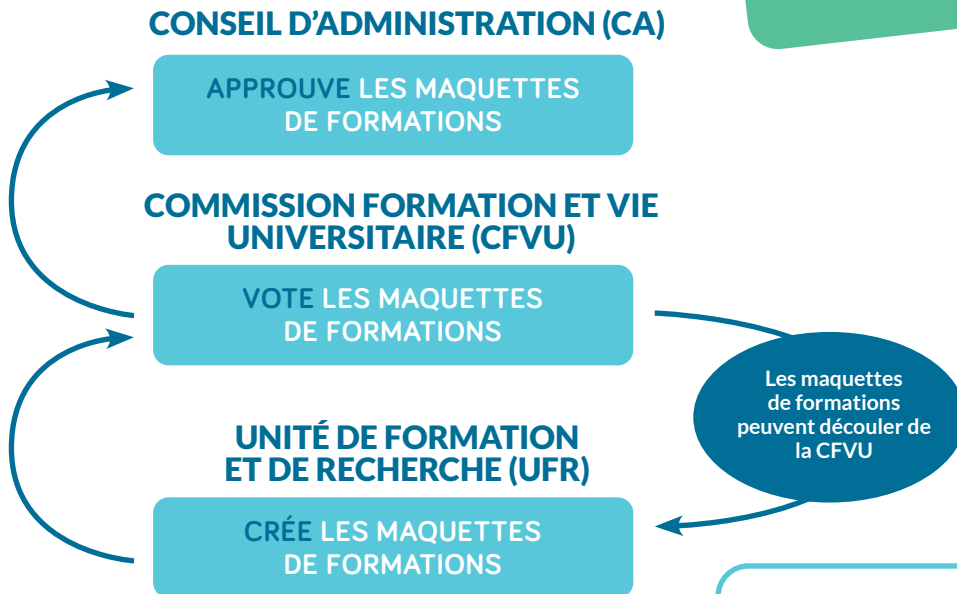
Unité de formation et de recherche (UFR)

Conseil UFR

Nous avons également schématisé le fonctionnement de l'adoption des maquettes de formations :

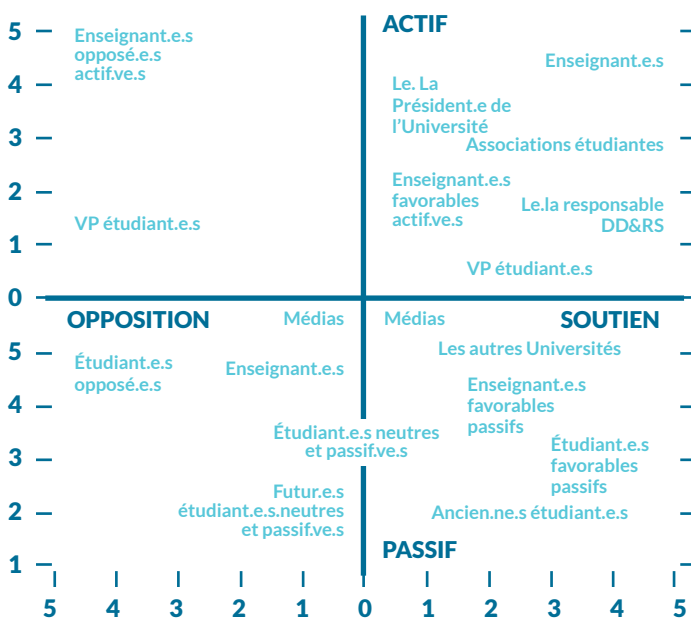


MISE EN APPLICATION



Nous avons listé l'ensemble des parties prenantes et identifié leur niveau d'implication et leur positionnement par rapport au sujet.

● Choisir notre cible :



COMMENT LE RESES PEUT-IL M'AIDER ?

En 15 ans, le RESES a développé une expertise dans le domaine de l'enseignement supérieur. Il sera donc à même de vous apporter les connaissances en la matière. Le RESES peut :

- vous expliciter le fonctionnement des universités ou écoles, les différentes instances de décision, l'organisation au sein d'une université.
- si vous êtes situé.e.s dans une ville où le RESES dispose d'une antenne locale (Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier et Rennes), l'animateur.trice du réseau pourra vous conseiller sur les acteur.trice.s de l'enseignement supérieur les plus pertinent.e.s. Si vous êtes situé.e.s dans une ville sans antenne locale, vous pouvez vous tourner vers la responsable plaidoyer du RESES (plaidoyer@le-reses.org).
- vous faire profiter de sa veille politique afin de vous aiguiller sur les décisions du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
- vous proposer des contacts et extraire les résultats de la Consultation Nationale Étudiante relative à votre établissement. La Consultation Nationale Étudiante est un excellent outil d'information et de sensibilisation. Il peut donc être intéressant d'en faire une restitution pour votre université/école. Voici le **kit** complet. Vous trouverez **ici** le powerpoint que vous pourrez utiliser lors de la restitution. Si vous souhaitez n'utiliser que les chiffres pour les diffuser sur vos réseaux, c'est par **ici** !



MISE EN APPLICATION

Au regard de cette cartographie d'influence, il semble pertinent de mobiliser les enseignant.e.s motivé.e.s, les autres associations étudiantes, les vice-président.e.s étudiant.e.s, le.la président.e de l'Université, Le.la responsable DD&RS et, dans une moindre mesure les futur.e.s étudiant.e.s, les alumni et les médias.

4

ELABORATION DU PLAN D'ACTION

- ✓ Grâce au mapping d'acteur.trice.s, choisissez les personnes à contacter afin de vous créer un écosystème d'"allié.e.s". Cet écosystème d'allié.e.s peut aller jusqu'à la création d'une coalition d'acteur.trice.s plus structurée.
- ✓ Listez les actions que vous souhaitez mettre en place pour sensibiliser et appuyer votre action de plaidoyer.

Il existe deux moyens d'actions :

- **Les actions "chocs"** : ce sont les actions qui marquent les esprits, qui alertent et font réfléchir. Exemples : sit in, marches pour le climat...
- **Les actions "exemples"** : ce sont les actions qui servent à montrer l'exemple, à indiquer qu'avec un peu de bonne volonté, vos propositions sont possibles à atteindre. Exemples : des semaines de cours / formations aux enjeux, des Cleanwalk (ramassage de déchets dans la rue), des vélorutions pour promouvoir l'utilisation du vélo...

- ✓ Élaboration de la note de position qui servira de base à la stratégie de plaidoyer : pensez à appuyer votre note de chiffres, bases juridiques, témoignages et d'exemples.

La note de position doit comprendre :

- Votre analyse du problème et les raisons pour lesquelles votre sujet est d'intérêt sociétal ;
- Une structure argumentaire (message chapeau, preuves) : les sources sur lesquelles vous avez fondé votre analyse (les chiffres, les bases juridiques, les témoignages). Attention : ne notez que les chiffres dont vous êtes sûr.e.s à 100% ;
- La cause du problème ;
- La raison pour laquelle le changement est nécessaire ;
- La solution que vous proposez (qui doit bien sûr être SMART - voir partie 2) ;
- Votre signature.

Voici trois manières de structurer votre document :

STRUCTURE 1

- 1 - Entrée par un chiffre / Fait marquant / Actu / Anecdote / Question
- 2 - La situation telle qu'elle est (pour l'acteur.trice, pour le secteur, pour la société...)
- 3 - Ce qu'elle engendre (révéler les déséquilibres)
- 4 - Ce qu'elle devrait être
- 5 - Ce que vous proposez

STRUCTURE 2

- 1 - Entrée par un chiffre / Fait marquant / Actu / Anecdote / Question
- 2 - Pourquoi le secteur est essentiel
- 3 - Pourquoi il est actuellement en souffrance
- 4 - Le risque de voir ce déséquilibre perdurer (pour la société, l'économie...)
- 5 - Comment résoudre le problème

STRUCTURE 3

- 1 - Entrée par un chiffre / Fait marquant / Actu / Anecdote / Question
- 2 - Rappel de la loi / Un peu d'histoire / La situation idéale
- 3 - Le point de rupture / La réalité des pratiques / Une actu qui fait que...
- 4 - Les conséquences à court et à long terme
- 5 - Comment résoudre le problème

Attention !

Il faut adapter votre note de position à votre interlocuteur.trice (cf partie 6 sur la communication).

● **Mise en place d'un calendrier prévisionnel**

Plus vous commencez votre action de plaidoyer tôt par rapport à la date limite que vous vous êtes fixé.e.s, plus vous avez de chances de réussir.

● **Mise en place d'un budget prévisionnel**

● **Analyse des risques de la stratégie de plaidoyer**

L'analyse des risques est importante car elle permet d'anticiper les effets négatifs et les obstacles que vous pourrez rencontrer au cours de votre action et de les prendre en compte avant de vous lancer. Ainsi, vous serez à même d'adapter votre action pour éviter ces risques et augmenter vos chances de réussite.

● **Pérennisation de la stratégie de plaidoyer**

Si votre stratégie de plaidoyer s'étale sur plusieurs années, veillez à être vigilant.e concernant le turnover important au sein des associations étudiantes. Le changement fréquent des membres d'un bureau élu peut avoir un impact sur la bonne exécution de la stratégie de plaidoyer.

La bonne nouvelle est qu'il existe des moyens de contourner ce problème :

- 1 - Rédiger un document engageant les différentes parties prenantes à poursuivre la stratégie de plaidoyer, en prévoyant une véritable passation (sur plusieurs mois) et en gardant bien tous les documents en archives.
- 2 - Intégrer des acteur.trice.s pérennes comme des membres de l'administration ou des enseignant.e.s.
- 3 - Former une coalition d'acteur.trice.s plus structurée.

Il est également très important de mettre en place une passation entre le bureau sortant et le bureau entrant de votre association. Il faut que les successeur.e.s puissent rapidement agir après leur prise de poste.



MISE EN APPLICATION

Choisir les acteur.trice.s :

- Les enseignant.e.s motivé.e.s pour mesurer leur degré d'implication dans notre action de plaidoyer.
- Les doyen.ne.s des Facultés et le.la président.e de l'Université.

Lister des actions à mettre en place pour sensibiliser et appuyer notre action de plaidoyer :

- Rencontrer les acteur.trice.s choisi.e.s.
- Organiser une journée de cours qui intègrent les enjeux écologiques et solidaires inspirée de « Make Our Lessons Green Again » (MOLGA) (cf annexe 1) avec les acteur.trice.s les plus intéressé.e.s, pour sensibiliser les étudiant.e.s et le personnel et montrer l'exemple.

- Faire une restitution de cette journée devant les doyen.ne.s et le.la président.e de l'Université.
- Faire une campagne d'envoi de mails par les étudiant.e.s pour leurs enseignant.e.s qui ne seraient pas encore intéressé.e.s.
- Faire une demande de renseignements aux institutions de formation des enseignant.e.s.
- Après une étude des prix, proposer à chaque doyen.ne de faire venir une institution pour former la moitié des enseignant.e.s de sa faculté aux enjeux écologiques et solidaires.
- Se renseigner sur les calendriers de refonte des programmes de formation pour chaque faculté.
- A l'approche d'une refonte des programmes de formation d'une Faculté, remobiliser les enseignant.e.s et les étudiant.e.s motivé.e.s et rencontrer de nouveau le.la doyen.ne.



MISE EN APPLICATION

Voici la note de position que nous avons rédigée et que nous adapterons au fil de nos actions et des acteur.trice.s que nous rencontrerons :

L'urgence liée au dérèglement climatique est indéniable. Par ailleurs, les chiffres de la Consultation Nationale Étudiante de 2020 du RESES sont clairs : 85% des étudiant.e.s sont inquiet.e.s & angoissé.e.s concernant leur avenir. Ils sont également 69% à se sentir insuffisamment formé.e.s pour affronter le dérèglement climatique en cours et à venir.

L'université est un lieu privilégié de savoir et d'apprentissage où nous nous préparons pour notre avenir, tant pour le monde du travail qu'en tant que citoyen.ne. De ce fait, nos attentes sont très fortes : il est primordial de nous former afin que nous ayons les clés pour faire face aux enjeux écologiques et solidaires.

Nous reconnaissons que les freins à l'intégration des enjeux écologiques au sein de toutes les formations sont nombreux : liberté académique, manque de moyens, manque de temps, nombre toujours croissant d'étudiant.e.s. Cependant, nous sommes convaincu.e.s qu'avec la participation de toutes les parties prenantes, nous pouvons amorcer le changement. Malgré l'urgence, des actions à gains rapides peuvent être mises en place : des fresques du climat, la formation d'une partie des enseignant.e.s. Afin d'initier ce changement, nous nous proposons d'organiser, le mois prochain, une semaine de cours "idéale" intégrant les enjeux écologiques et solidaires. Nous pourrions par la suite réfléchir ensemble aux futures actions possibles. Cette journée sera la première étape pour co-construire ensemble l'université dont les étudiant.e.s ont besoin.

Nous avons intégré toutes les actions dans un calendrier prévisionnel :

	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI
Rencontre avec les enseignant.e.s								
Rencontre des Doyen.ne.s et du président.e								
Réunion pour parler de la journée MOLGA								
Organisation de la journée MOLGA								
Restitution de la journée MOLGA devant les doyen.ne.s et le.a Président.e								
Préparation de la campagne d'envoi de mails								
Campagne d'envoi de mails								
Recherche sur les institutions de formation								
Étude comparative des institutions de formation								
Renseignement sur le planning de la refonte des plaquettes de formation								



Afin de mener à bien nos actions, nous avons réalisé un budget prévisionnel pour demander des subventions si besoin :

DÉPENSES		RECETTES	
Intitulé de la dépense	Montant de la dépense	Intitulé de la recette	Montant de la recette
Petit déjeuner pour les bénévoles et les premier.e.s enseignant.e.s de la journée	60€	FSDIE	100€
Café pour les bénévoles, les enseignant.e.s et les intervenant.e.s	30€	Campagne de dons	20€
Déjeuner pour les bénévoles et les enseignant.e.s qui restent la journée	100€	Fonds propres	50€
Impression (affiches, signalisation...)	50€	Subvention des collectivités territoriales (Région, Département, Ville...)	100€
Matériel de bureau (stylos, feuilles, ruban, adhésif...)	30€		
TOTAL	270€	TOTAL	270€

Voici **les risques** que nous avons identifiés pour notre action :

	INTITULÉ ET DESCRIPTION	CONSÉQUENCES NÉGATIVES POTENTIELLES
1	Majorité des enseignant.e.s non intéressé.e.s	Action sans appui du corps professoral, impression de forcer la main au corps professoral
2	Doyen.ne.s non intéressé.e.s	Action sans appui institutionnel
3	Président.e de l'Université hostile à un changement	Action sans appui institutionnel
4	Pas de refonte des programmes dans les 2 ans à venir	Risque d'essoufflement de l'action avant son terme
5	Étudiant.e.s non intéressé.e.s par un changement de cours	Action sans appui du monde étudiant



COMMENT LE RESES PEUT-IL M'AIDER ?

Le RESES peut :

- relire votre calendrier et votre budget prévisionnel si vous souhaitez avoir un avis sur leur construction et/ou leur pertinence.
- relire votre analyse des risques afin de vous apporter un point de vue extérieur.

- vous aiguiller si vous souhaitez mettre en place une coalition d'acteur.trice.s plus structurée.

- vous subventionner à hauteur de 150 euros si vous organisez un de vos événements lors de la Semaine Étudiante pour l'Écologie et la Solidarité (mars-avril) ou de la Semaine Étudiante de la Réduction des Déchets (novembre).

5

LA COMMUNICATION

La communication est essentielle. En effet, plus vous communiquez sur le sujet, plus votre public est informé de ce que vous faites (l'avancée de vos actions et les résultats) et plus vous pourrez créer la mobilisation nécessaire à la réussite de votre stratégie de plaidoyer.

La communication ne doit donc pas être négligée, elle doit être omniprésente durant toutes les étapes de votre stratégie.

Pour établir votre stratégie de communication, vous pouvez suivre le modèle suivant, en deux parties :

1 LE DIAGNOSTIC

Il est important à cette étape de réaliser un diagnostic des moyens internes dont vous disposez pour mettre en place votre communication.

L'analyse que vous avez réalisée préalablement sur votre établissement doit également être prise en compte pour vous aider à affiner votre diagnostic général et ainsi monter une stratégie de communication efficace.

Les questions spécifiques à la communication à vous poser :

• FORCES ET FAIBLESSES EN COMMUNICATION

Quelles sont vos forces en communication ? Quelles sont vos faiblesses ? Comment surmonter vos faiblesses ? Astuce : posez-vous la question "Comment... alors que...?"

• OBJECTIFS DE COMMUNICATION

Pourquoi communiquez-vous ? Quels sont les objectifs de cette communication ? Attention, ces objectifs doivent être mesurables. Vous pouvez utiliser des indicateurs d'impact comme le nombre de signatures pour votre pétition, le nombre de vues et de partages de vos publications sur les réseaux sociaux...

• CIBLES

Qui sont les destinataires de la communication ?

COEUR DE CIBLE
Sous-segment des cibles prioritaires / Profils plus détaillés

CIBLES PRINCIPALES
Personnes visées directement par votre communication

CIBLES SECONDAIRES
Personnes pouvant influencer les autres cibles

LISTE DE CIBLES POTENTIELLES :

- Étudiant.e.s
- Enseignant.e.s
- Membres de l'administration
- Associations étudiantes
- Médias

2 LE PLAN D'ACTION

● DÉFINIR LE MESSAGE

Il est temps de définir votre message et de l'adapter à chaque cible

> Le message doit permettre de parvenir aux objectifs que vous vous êtes fixés en communication et permettre la réussite des objectifs de la stratégie de plaidoyer.

Le message ne doit pas totalement varier entre vos diverses cibles. Il sera juste raconté différemment et adapté à chaque cible.

RÈGLE N°1 : LE MESSAGE CLÉ

- « Informer, c'est choisir »

Définir un message clé, unique qui doit s'écrire en une seule phrase et répondre aux quatre questions de base :

- > Qui ?
- > Quoi ?
- > Pourquoi ?
- > Comment ?

RÈGLE N°2 : L'ANGLE

> Identifier la cible du message pour :

- Déterminer comment raconter son message.
- Adopter un langage compréhensible par celle-ci.

> Dans le cas d'une cible hétérogène, toujours privilégier la cible la plus "grand public" (si celle-ci a compris, tout le monde comprendra...).

RÈGLES N°3 : L'ACTUALITÉ

- Il est préférable de rattacher votre message à une actualité.

RÈGLE N°4 : LA LOI DE PROXIMITÉ

> Le message essentiel doit impacter le quotidien de la lecteur.trice ou de l'auditeur.trice final.e.

> Il doit être illustré par des exemples qui touchent concrètement leur quotidien, qui leur parlent.

> Mettre en scène l'utilisateur autant que possible.

● DÉFINIR LES CANAUX DE COMMUNICATION ADAPTÉ À CHAQUE CIBLE

Après avoir défini le message et ses déclinaisons selon vos cibles, il faut définir vos canaux de communication par cibles c'est-à-dire les canaux que vous allez privilégier pour vous adresser à chacune de vos cibles.

Exemples de canaux :

Réseaux sociaux, newsletters, mailing, appel, rendez-vous physique, affiches, passage dans les amphithéâtres...

Exemples d'adaptation des canaux de communication aux cibles :

- Pour les étudiant.e.s, utiliser principalement les réseaux sociaux, notamment Instagram (live, repartage de posts, contact influenceur.euse.s...)

- Pour les enseignant.e.s, utiliser principalement les canaux institutionnels : mail universitaire, prise de rendez-vous...

● PLANIFIER LA COMMUNICATION : ÉLABORER SON RETROPLANNING

Pour vous y retrouver, vous pouvez élaborer un tableau comme celui-ci :

DATE ET FRÉQUENCE	OBJECTIF	PERSONNE SENSIBLE À LA TRANSMISSION	MESSAGE	MOYEN SUPPORT	RESPONSABLE (S)	ÉTAT D'AVANCEMENT
6 semaines avant	Faire parler de l'événement, donner envie, faire s'impliquer de nouveaux acteurs	Notre réseau + associations proches + autres acteurs concernés	Annonce de l'événement	Mail demande de relais aux autres acteurs impliqués	Jeanne	Fait
à partir de 6 semaines avant environ 2 fois par semaine		Notre réseau + personnes sensibles à la transmission	Annonce de l'événement + premières informations puis détails sur le programme + anecdotes sur l'organisation	Réseaux sociaux	Fred	En cours

Source Collectif pour une Transition Citoyenne - Communiquer quelques conseils pour communiquer autour de la fête des possibles, du pacte pour la transition, et plus généralement sur vos projets locaux



MISE EN APPLICATION

1 LE DIAGNOSTIC

Pour identifier nos forces et nos faiblesses en communication, nous avons créé ce tableau :

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE INTERNE	FORCES	FAIBLESSES
ANALYSE DES RESSOURCES		
Humaines	6 bénévoles très motivé.e.s	4 d'entre eux.elles ne sont plus étudiant.e.s l'année prochaine
Financières	Subvention de la part de l'Université	Être vigilant.e sur la teneur de nos discours et messages car nous sommes subventionné.e.s par l'Université
Matérielles	Local Chaque bénévole possède un ordinateur personnel	Pas d'imprimante pour les affiches
ANALYSE DE LA COMMUNICATION		
Savoir-faire / compétences	Un.e bénévole est très impliqué.e dans la communication	Nous n'avons qu'un.e bénévole impliqué.e dans la communication
Canaux de communication	Compte Facebook Compte Instagram Site Internet mis à jour Possibilité d'obtenir les mails institutionnels des étudiant.e.s grâce à nos contacts au sein de l'Université	Les personnes qui nous suivent sur les réseaux sont déjà des personnes sensibilisées

SURMONTER NOS FAIBLESSES :

Comment mettre en place une campagne de communication efficace alors que nous n'avons qu'un.e seul.e bénévole en communication ?

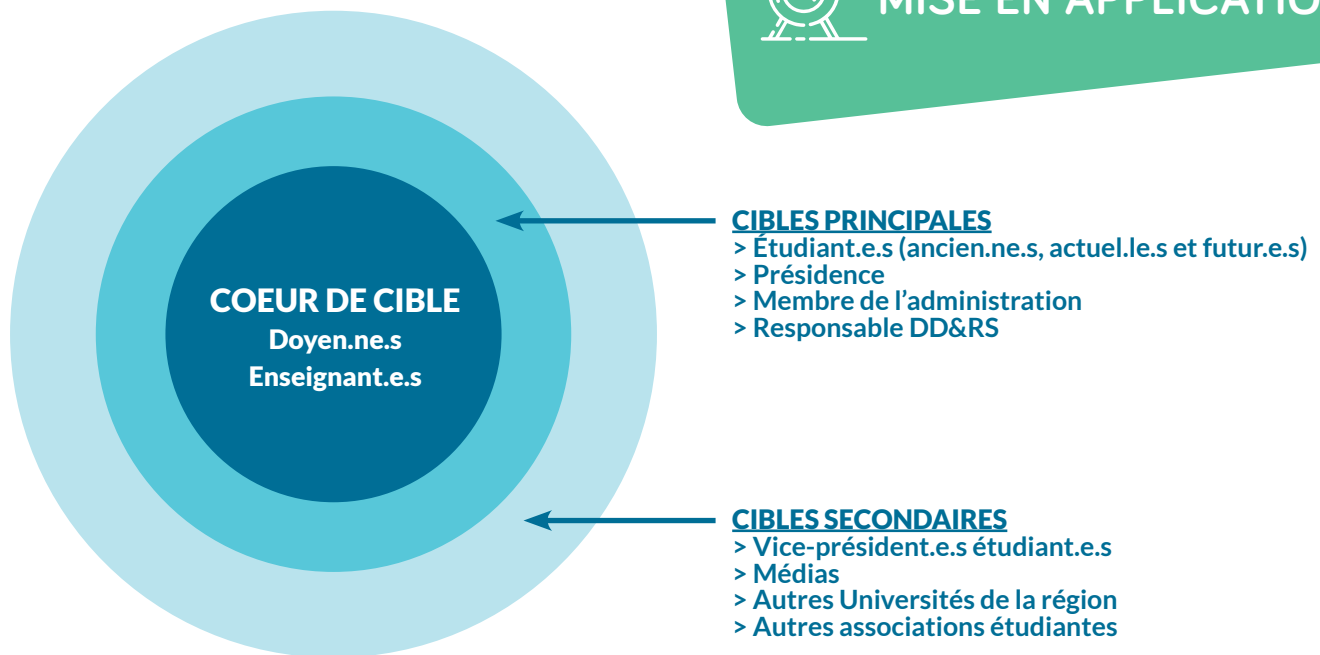
- En lançant un appel à bénévoles en communication et en mettant en avant les avantages à participer aux actions (monter en compétences, possibilité de remettre une lettre de recommandations etc...)

Comment toucher de nouveaux.elles étudiant.e.s alors que ceux.celles qui nous suivent sont déjà sensibilisé.e.s ?

- En contactant d'autres associations étudiantes pour qu'elles partagent nos publications et en passant dans les amphithéâtres lors des moments stratégiques de notre plaidoyer.

OBJECTIF DE LA COMMUNICATION :

Informer les étudiant.e.s de notre campus à propos de notre stratégie de plaidoyer afin d'obtenir un soutien de la communauté étudiante. Nous aimerions recruter entre 5 et 10 nouveaux.elles bénévoles et augmenter la visibilité de nos réseaux sociaux de 10%.



2 LE PLAN D'ACTION

LE MESSAGE CLÉ :

«Augmenter les formations prenant en considération les enjeux écologiques et solidaires dans notre université est essentiel pour préparer à leur vie professionnelle».

Nous avons mis en place **le rétroplanning** :

DATE ET FRÉQUENCE	OBJECTIF	PUBLIC CIBLE	MESSAGE	MOYEN SUPPORT	RESPONSABLE (S)	ÉTAT D'AVANCEMENT
1 mois avant le lancement de la communication	Réalisation des visuels	Doyen.e.s Enseignant.e.s Étudiant.e.s Responsable DD&RS	Plusieurs messages courts et lisibles rapidement, avec des chiffres chocs, de rapides témoignages et une présentation des principaux arguments	Réseaux sociaux	2 personnes	
2 semaines avant le lancement de la communication	Écriture d'un mail que chaque étudiant.e pourra envoyer à ses enseignant.e.s s'il.elle le souhaite	Étudiant.e.s Enseignant.e.s	Présentation des témoignages d'ancien.ne.s étudiant.e.s, des chiffres-clés et des bases juridiques	Mails	2 personnes	
1 mois avant le lancement de la communication	Calendrier des publications			Notre Drive	1 personne	
Au fur et à mesure des rendez-vous	Adaptation du message à toutes les personnes que nous souhaitons rencontrer	En fonction des rendez-vous	En fonction des rendez-vous		4 personnes	
1 semaine avant le lancement de la communication	Calendrier de passage dans les amphithéâtres	Étudiant.e.s Enseignant.e.s	Message rapide, donnant envie au récepteur.trice.s de s'intéresser au sujet et donc d'aller voir sur les réseaux sociaux		1 personne	

Il va donc falloir **adapter notre message à chacun.e d'entre eux.elles** :

Le.la président.e de l'Université, le.la doyen.ne de la Faculté visée et le.la responsable DD&RS de l'Université	Avoir un discours professionnel, poli et sérieux avec des chiffres, des bases juridiques et des témoignages. Ne pas oublier qu'il.elle.s sont élu.e.s (sauf pour le responsable DD&RS). Il faudra donc leur assurer que l'action est à la fois bénéfique pour leurs étudiant.e.s, leur Université, leurs Facultés et leur image. Exposer des solutions et montrer que le changement est possible.
Les enseignant.e.s	Avoir un discours professionnel et poli. Il est nécessaire d'adopter le vocabulaire spécifique à l'enseignement supérieur (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, crédits ECTS...) pour se positionner plus comme un.e collègue que comme un.e étudiant.e (sans toutefois oublier le respect). Apporter des témoignages d'étudiant.e.s, des exemples de cours prenant en considération les enjeux écologiques et solidaires, montrer que le changement est possible.
Les étudiant.e.s	Avoir un discours accrocheur, vulgarisé, humoristique et visuel. Ne pas hésiter à diversifier les canaux de communication (passage en amphithéâtres, réseaux sociaux, mails institutionnels...). Être concis.e et proposer une alternative plus complète, comme un document annexe. Insister sur le fait que leur voix comptera et intégrer leurs remarques.
Les ancien.ne.s étudiant.e.s	Avoir un discours poli et arrangeant. Demander principalement des témoignages sur les retombées de leur formation dans leur vie professionnelle et personnelle.
Les futur.e.s étudiant.e.s	Avoir un discours accrocheur, vulgarisé, humoristique et visuel. Avancer l'argument qu'il s'agira de répondre à leurs besoins et insister sur l'importance de leur voix. Intégrer leurs remarques.
Les VP étudiant.e.s	Discours avec des chiffres et des témoignages. Garder en tête que les vice-président.e.s sont élu.e.s. Il faudra donc leur assurer que l'action est à la fois bénéfique pour leurs étudiant.e.s et leur image. Ne pas les solliciter pour des prises de position ou des actions clivantes mais tout de même plus avancées que le statu quo.
Les autres associations étudiantes	Cibler l'aide qu'elles peuvent nous apporter et mettre en avant les avantages qu'elles auront à vous aider. Proposer un service ou un avantage en échange. En fonction des associations, adapter son discours même si la plupart du temps les discours seront informels.
Les médias	Apporter des témoignages précis et des discours en fonction du public de ces médias. Rester assez concis.e et ne pas trop aller dans les détails sans toutefois omettre les éléments importants pour faire passer notre message.
Les autres universités de la région	Au préalable, faire quelques recherches sur leurs actions. Avoir un discours professionnel, poli et sérieux. Proposer un avantage en échange de leur témoignage ou de leur expérience.



COMMENT LE RESES PEUT-IL M'AIDER ?

Le RESES peut :

- appuyer votre communication à travers ses propres réseaux sociaux
- vous expliquer les différentes postures à adopter en fonction des acteur.trice.s à qui vous vous adressez, vous aider à structurer votre rétroplanning, vous conseiller sur vos créations graphiques, etc. N'hésitez pas à contacter notre Responsable Communication pour cela (communication@le-reses.org).

6

LANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE PLAIDOYER

Une fois votre plan d'action élaboré et votre communication finalisée, il est temps de mettre en application votre stratégie de plaidoyer. Vous devez contacter les partenaires, lancer les négociations, ne pas avoir peur d'insister un peu, vous adapter à votre interlocuteur.trice. Il faut que chaque personne-clé, chaque décisionnaire ait été contacté.e, informé.e et, si possible, motivé.e.

Lorsque vous rencontrez un.e acteur.trice, il est utile de leur transmettre votre note de position avec des précisions sur vos revendications et l'action que vous souhaitez mettre en avant.

● ASTUCES

Moyen de contact : Privilégiez le mail pour un premier contact.

Cependant, lorsqu'une personne tarde à vous répondre par mail, n'hésitez pas à envoyer un mail similaire. Ainsi, si c'était un oubli de sa part, vous vous rappellerez à son souvenir sans insister sur le fait qu'elle ait oublié de vous répondre. Il peut être astucieux de renvoyer un mail après l'entretien pour remercier votre interlocuteur.trice et lui rappeler que vous êtes disponible.

De plus, n'hésitez pas à appeler ou à vous déplacer. En effet, le mail est parfois anonymisant, votre interlocuteur.trice ne sait pas qui vous êtes et ne connaît pas forcément votre motivation. Passer par une véritable conversation permet à votre interlocuteur.trice de mieux vous connaître et donc, peut-être, de vous prendre plus au sérieux.

En revanche, n'insistez pas si votre interlocuteur.trice vous refuse un entretien ou répond négativement à l'une de vos requêtes.

● EMPLOI DU TEMPS

> Adapter au maximum votre emploi du temps à celui de votre interlocuteur.trice et de votre cible. Essayer de le rencontrer en dehors des moments délicats pour lui.elle (ex : entre deux cours, pendant la période de correction des copies...).

> Soyez à l'écoute du contexte et de l'époque.

> Dans la mesure du possible, ne mener qu'un combat à la fois pour ne pas vous perdre dans les différentes tâches à réaliser.

● AVANT DE RENCONTRER LES ACTEURS.TRICE.S

- Réaliser une "fiche personnalité" : informez-vous sur sa biographie, son parcours (au sein de l'Université notamment) pour créer de la proximité ; ses prises de position sur le sujet ; ses centres d'intérêt publics.

- Réfléchir aux questions qu'il.elle va poser et aux arguments qu'il.elle peut déployer, pour préparer les autres (voir ci-dessous).

- Préparer ses arguments et anticiper les contre-arguments.

- Pour chaque rencontre, préparez-vous comme si c'était la première fois.



MISE EN APPLICATION

ARGUMENTS ET CONTRE-ARGUMENTS



LES ARGUMENTS **POUR** :

- + La nécessité de répondre à des enjeux et à une demande forte. Il existe toujours des personnes motivées pour créer un groupe de travail.
- + L'existence du Groupe de Travail Jouzel² témoigne de la possible évolution du contenu des enseignements. Il est ingénieux de prendre de l'avance afin de ne pas être contraint.e d'ici quelques années.
- + L'utilité des Unités d'enseignement (UE) transversales qui permettent d'utiliser un cadre déjà existant. Ce ne sont pas des UE disciplinaires donc cela ne touche pas à l'exigence disciplinaire.
- + L'important lien entre l'université et le territoire : elle ne doit pas seulement suivre le mouvement, elle doit l'inciter.



LES ARGUMENTS **CONTRE** :

- La rigidité des maquettes : la difficulté d'accréditer des enseignements et la difficulté de supprimer des enseignements dans les maquettes même si ces enseignements touchent des secteurs néfastes pour l'environnement.
- La difficile mobilisation du corps enseignant : la liberté académique et la peur du changement.
- La très faible disponibilité des étudiant.e.s et du personnel pour élaborer la stratégie. Il faut des moyens humains importants.
- La difficulté de former les enseignant.e.s.
- Les modalités d'évaluation car il ne faut pas que cela desserve l'étudiant.e.

Le Groupe de Travail Jouzel² a vu le jour en 2020 à la demande du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à la suite des mobilisations de la jeunesse et notamment l'organisation d'une journée "Make Our Lessons Green Again". Ce groupe de travail, coordonné par le climatologue Jean Jouzel, vise à fournir des recommandations pour l'intégration des enjeux écologiques et solidaires dans les formations de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le RESES, l'UNEF, la FAGE et Pour Un Réveil Ecologique participent à ces travaux.

7

RESTITUTION DE L'ACTION ET ÉVALUATION

Il est nécessaire de faire un compte rendu de l'action, mettre en avant ce qui a été réussi, ce qui aurait pu être amélioré et comment. Vous pouvez éventuellement faire une restitution en interne et/ou auprès de votre écosystème d'allié.e.s (si vous en avez un).

Gardez bien le dossier de plaidoyer, il pourrait vous servir de base pour une nouvelle action de plaidoyer.

Durant cette étape, vous devez reprendre vos objectifs intermédiaires un par un et les comparer à vos résultats. Il est normal que les deux soient différents. Vous pouvez vous intéresser aux raisons de ce décalage : Est-ce interne ? Est-ce externe et dû au contexte ? Comment faire pour réduire ce décalage lors de vos prochaines stratégies ?



MISE EN APPLICATION

CI-DESSOUS, LE COMPTE RENDU DE NOTRE ACTION :

POINTS DE RÉUSSITE :

- Une faculté a décidé d'intégrer les enjeux écologiques et solidaires dans toutes ses filières et pour toutes ses années, de la L1 jusqu'au master.
- Une faculté a décidé d'intégrer les enjeux écologiques et solidaires pour les L1 en option, et pour tou.te.s les M1 et M2.
- Entre 40 et 160 étudiant.e.s étaient présent.e.s pour les cours de la journée "Make Our Lessons Green Again" en fonction des filières et des cursus.
- 2700 étudiant.e.s ont envoyé un mail à leurs enseignant.e.s pour demander à ce que les enjeux écologiques et solidaires soient plus intégrés dans les formations.
- 43 enseignant.e.s, soit presque 20% du corps professoral, ont accepté de se former aux enjeux écologiques et solidaires.
- Les vice-président.e.s étudiant.e.s et le.la président.e de l'Université n'ont pas été réticent.e.s à l'idée de porter ce changement.
- Une entraide forte entre les associations étudiantes puisque nous avons été soutenu.e.s par 6 autres associations.

POINTS À AMÉLIORER :

- 3 facultés n'ont pas modifié leurs plaquettes et leurs doyen.ne.s n'étaient pas motivé.e.s pour les changements demandés.
- Il manque un peu plus de 30% du corps professoral à former pour atteindre nos objectifs.
- Nous aurions aimé que plus d'étudiant.e.s participent à la journée "Make Our Lessons Green Again", notamment dans les facultés réticentes au changement.
- Peu de témoignages des ancien.ne.s étudiant.e.s.
- Peu d'aide des autres Universités de la Région.

EVOLUTION SUR LE LONG TERME :

- Refaire une journée "Make Our Lessons Green Again" axée sur les facultés qui n'ont pas amorcé le changement.
- Pour les facultés qui ont accepté de changer leur plaquette, relancer les enseignant.e.s pour les inciter à se former.
- Continuer la sensibilisation des étudiant.e.s.

> ANNEXE 1 <

CAMPAGNE DE PLAIDOYER CO-PORTÉE PAR LE RESES : ORGANISATION D'UNE JOURNÉE / SEMAINE « MAKE OUR LESSONS GREEN AGAIN »

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE / SEMAINE “MAKE OUR LESSONS GREEN AGAIN”

Il s'agit du nom donné au mouvement soutenant l'intégration des enjeux environnementaux, climatiques et de biodiversité dans les formations de l'enseignement supérieur. Il fait suite à la journée de cours “idéale” du même nom, organisée par une dizaine d'associations de jeunesse le 19 décembre 2019.

Pour appuyer votre campagne de plaidoyer, vous pouvez organiser une journée ou une semaine “Make Our Lessons Green Again”. Cet événement peut vous servir d'exemple. Vous pouvez inviter tous les partenaires que vous avez rencontrés pendant votre action de plaidoyer pour les inciter au changement.

Voici le [guide d'organisation](#) de cet événement.

Vous y retrouverez les grandes lignes suivantes :

1. Trouver des idées sur des cours pouvant combiner vos enseignements et les enjeux écologiques et solidaires
2. Prendre contact avec les enseignant.e.s intéressé.e.s par ces cours et leur proposer vos idées tout en écoutant les leurs
3. Prévenir les doyen.ne.s et le.la président.e de l'Université et les inviter à participer
4. Prévenir les autres acteur.trice.s universitaires pouvant être intéressé.e.s par cet événement (associations étudiantes, membres de l'administration)
5. Créer un programme de cours pour cette journée ou cette semaine
6. Trouver le jour ou la semaine
7. Trouver un lieu adapté à un enseignement (salle de cours, amphithéâtre...)
8. Réaliser le budget prévisionnel
9. Lancer la communication sur les réseaux et sur les campus de la journée ou de la semaine et les inscriptions
10. Préparer le jour/semaine J : faire un planning des bénévoles souhaitant participer à l'organisation, préparer l'organisation (feuilles d'émargement, signalétique, mise en place du matériel informatique si retranscription des cours...), si vous avez prévu un petit-déjeuner et/ou un repas le midi, prévoir le menu et les achats, acheter le matériel de bureau (feuilles, stylos, ruban adhésif...)
11. Jour / Semaine J : Installation du matériel, accueil des bénévoles, des professeur.e.s, des étudiant.e.s, gestion des imprévus...

ASTUCE

Si votre journée / Semaine “Make Our Lessons Green Again” est réalisée pendant la Semaine Étudiante pour l'Écologie et la Solidarité, elle peut faire l'objet d'une labellisation de la part du RESES et vous pouvez bénéficier de 150 euros de subvention.

Attention ! Une journée / semaine MOLGA est une action ponctuelle mais pas une fin en soi. Elle a pour but d'inciter les enseignant.e.s et l'administration à se saisir de la problématique. Pensez donc à prévoir la passation de cette journée / semaine à l'administration et aux enseignant.e.s.

> ANNEXE 2 <

BASES JURIDIQUES ENTÉRINANT L'INTÉGRATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES DANS LES FORMATIONS

Article 8 de la Charte de l'environnement :
«L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte».

Article 9 de la Charte de l'environnement :
«La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement».

→ Ces deux articles sont des principes à valeur constitutionnelle car la Charte de l'environnement est dans le bloc de constitutionnalité.

L'article 55 de la loi Grenelle 1 (2009) dispose que «les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un «Plan vert» pour les campus», c'est-à-dire une stratégie accompagnant l'établissement dans la définition et la mise en oeuvre de sa démarche de développement durable. Néanmoins, la mise en place de cette stratégie n'est pas contraignante.
→ Depuis 2019, les établissements du supérieur doivent élaborer un Plan Vert.

La Loi pour la transition énergétique et la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015, dans son **article 180** dispose que «les politiques d'enseignement supérieur, en lien avec les branches professionnelles et les entreprises, concourent à l'évaluation des nouveaux besoins de compétences dans le domaine de l'énergie et à l'adaptation des formations supérieures à ces besoins, dans le cadre de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur».
→ Les établissements d'enseignements supérieurs doivent adapter leur formation aux besoins de compétences dans le domaine de l'énergie.

L'article 181 ajoute l'alinéa suivant dans le code de l'éducation (**article L. 312-19**):

«les formations dispensées dans les établissements d'enseignement technologique, professionnel, agricole et les centres de formation des apprentis veillent à favoriser la connaissance des techniques de mise en oeuvre et de maintenance des énergies renouvelables, ainsi que des dispositifs d'efficacité énergétique et de recyclage».

L'article L123-2 du Code de l'éducation dispose que le service public de l'enseignement supérieur contribue «à la réalisation d'une politique de l'emploi prenant en compte les besoins économiques, sociaux, environnementaux et culturels et leur évolution prévisible» et «A la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable».

L'article L123-3 du Code de l'éducation dispose que la recherche scientifique et technologique repose sur le développement des «politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable».

Concernant le fonctionnement des campus et de leur impact environnemental et social, **l'article L123-6 du Code de l'éducation** affirme que «[Le service public de l'enseignement supérieur] promeut des valeurs d'éthique, de responsabilité et d'exemplarité».

> ANNEXE 3 <

OUTILS MOBILISABLES POUR UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES DANS LES FORMATIONS

● Rapport du Shift Project «Mobiliser l'enseignement supérieur pour le Climat» p.36/37/38

«La Conférence des grandes écoles, la Conférence des présidents d'université et le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD) ont travaillé, avec l'aide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, à la mise en place d'une « Stratégie nationale du développement durable des établissements français d'enseignement supérieur » [MESR 2010]. Deux outils ont ainsi été mis en place : le Canevas Plan Vert, qui définit la politique développement durable de l'établissement, et le Référentiel Plan Vert pour évaluer la mise en œuvre de cette stratégie. Ce référentiel Plan Vert est depuis mis à disposition de tout établissement d'enseignement supérieur : c'est un outil d'accompagnement à la mise en place de la démarche».

«En 2013, un rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) indique que «tous les diplômés de l'enseignement supérieur doivent avoir un minimum de compétences génériques sur les enjeux de développement durable et de la transition écologique, en particulier en termes de trajectoire. Ils ont également besoin des connaissances qui leur permettront, compte tenu des évolutions des métiers et des responsabilités que la transition écologique rend inéluctables, de s'adapter dans un contexte professionnel qui subira de profondes mutations. [...] Tout diplômé de l'enseignement supérieur doit ainsi être mis en possession du bagage nécessaire pour pouvoir jouer un rôle d'acteur averti et responsable, à son niveau, pour la recherche d'un développement durable »

→ Selon le CESE, tous les diplômés de l'enseignement supérieur doivent délivrer un minimum de connaissances et de compétences sur les enjeux de développement durable et de la transition énergétique.

«La Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES) va dans le sens des préconisations de ce rapport du CESE. Introduite en 2013 et élaborée pour la première fois en 2015, elle spécifie ainsi qu' «au delà des formations spécialisées, tout étudiant devrait pouvoir bénéficier d'éléments de formation, sous des modalités adaptées [...] aux enjeux du développement durable».

«L'efficacité et la réussite de la politique d'adaptation et son acceptation par la population nécessitent donc d'atteindre un niveau suffisant d'éducation et de formation sur les nombreux sujets d'intérêt pour la mise en œuvre de mesures concrètes. Tous les niveaux de formation sont potentiellement concernés, du niveau scolaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Cela inclut la formation pédagogique, la formation professionnelle et celle des élus ainsi qu'une large mobilisation d'acteurs du domaine tels que le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le MESRI, les organismes de recherche et de formation, les associations œuvrant dans le domaine pédagogique» (2e plan national d'adaptation au changement climatique annoncé par François de Rugy en décembre 2018)

→ Les formations doivent permettre un niveau d'adaptation suffisant au changement climatique.

● La cartographie des acteur.trice.s inter-établissements et institutionnel.le.s du collectif Pour un Réveil Ecologique et Together For Earth

Selon la [plateforme Enseignement et Transition Écologique](#) des associations Pour un Réveil Écologique et Together For Earth, il existe 16 acteur.trice.s inter-établissements et institutionnel.le.s. Vous retrouverez ici la description de ces acteur.trice.s, leurs missions et leur engagement dans la transition écologique.

● Le label DD&RS

Le label «Développement Durable et Responsabilité Sociétale» pour lequel le RESES a participé à la création aux côtés d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles, de la Conférence des Présidents d'Université, du Ministère en charge du développement durable et du Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Ce label permet de «valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; et de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés».

BIBLIOGRAPHIE



- Rapport “**Mobiliser l’enseignement supérieur pour le climat**”
Shift Project, mars 2019
- **Consultation Nationale Etudiante** - RESES, 2020
- **Formation Plaidoyer** - organisme PROCHES, 2020
- Semaine “**L’UGA, actrice des transitions socio-écologiques**”
Université Grenoble Alpes, du 14 au 18 juin 2021
- Plateforme “**enseignement et transition écologique**”
Pour un réveil écologique
- Rapport du groupe de travail
“**Enseigner la transition écologique dans le supérieur**”
Président : Jean Jouzel ; rapporteur : Luc Abbadie, 8 juillet 2020
- “**Modèle de plan de communication**” - Animafac, 15 septembre 2017
- “**Autonomie des Universités**” - Ministère de l’enseignement supérieur,
de la recherche et de l’innovation, 2012

REMERCIEMENTS

Merci à tou.te.s celles et ceux qui ont participé à l’élaboration de ce guide, en partageant leurs expériences et pour la relecture, notamment :
les étudiant.e.s de Pour un Réveil Écologique
les étudiant.e.s de la COP 2 étudiante
les étudiant.e.s de Together For Earth
Les Vice-Président.e.s des Universités de Rouen, Benoit Laignel ;
Paris Saclay, Jane Lecomte ; et Cergy Université, Magali Jaouen.

Un grand merci aux personnes qui ont permis l’élaboration et la rédaction de ce guide : Lauryn Bouilly, Anaïs Darenès, Coralie Rasoahaingo, Clémentine Mevel et toutes les personnes ayant contribué à la réussite du projet.



 @RESES.2.0

 @reses.2.0

 @le_RESES

 @le-reses

www.le-reses.org

Conception-réalisation : Delphine Mérieau [@hello.delphine](https://www.instagram.com/hello.delphine)

Photos : Unsplash - Pictos : Nounproject | Mars 2021

 RESES